



Atelier de restitution de l'étude "Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement, Outils et produits financiers pour le Maghreb et la Zone Franc" réalisée par l'association Epargne Sans Frontière, avec l'appui de la France à travers l'Agence Française de Développement, et la Banque Africaine de Développement.

## **ALLOCUTION DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA BCC**

---

**Hotel Crystal Itsandra**

**Moroni, le 31 Janvier 2013**

**Excellence, Monsieur le Vice-Président de l'Union des Comores,  
chargé du Ministère des Finances,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres**

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France auprès de l'Union des  
Comores,**

**Excellence Monsieur le Représentant-Résident du Système des  
Nations Unies,**

**Madame la Représentante de la Banque africaine de développement**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Financières  
Internationales**

**Monsieur le Directeur de l'Agence Française de développement**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de BEF,**

**Monsieur le Directeur de l'Association Épargne Sans Frontière**

**Distingués participants**

**Mesdames et Messieurs**

C'est un réel plaisir pour moi de m'adresser à vous dans le cadre de cet atelier de restitution de l'étude, « *Réduire les couts des transferts d'argents des migrants et optimiser leur impact sur le développement* » réalisée par l'Association Epargne sans frontière avec les concours de la France à travers l'AFD et de la BAD.

Je voudrais, au nom de la Banque Centrale des Comores, exprimer tous nos remerciements les plus sincères à la France, à l'AFD, à la BAD et à l'Association Epargne sans Frontière pour avoirs bien voulu retenir les Comores parmi les pays ayant servi de cadre de référence aux travaux de cette étude.

La Banque centrale salue également les échanges fructueux qu'elle eu avec les experts de l'Association Epargne sans Frontières et je saisis cette occasion pour leur renouveler nos remerciements et toutes nos félicitations pour la qualité du travail réalisé.

Mesdames, Messieurs,

Le choix de retenir les Comores parmi les pays ayant servi de cadre de référence a été surement guidé par le caractère exceptionnel que représente le poids des transferts de la diaspora comorienne et leur impact dans les grandeurs macroéconomiques de notre pays.

En 2011, ces transferts ont représenté :

- 26% du PIB,
- 179% du Budget de l'Etat,
- 72% de la masse monétaire,
- 100% des Avoirs extérieurs nets du système bancaire,
- 662% des Investissements Directs Etrangers
- Et 356% des Dons projets reçus en faveur des Comores.

Pour l'année 2012, le montant des transferts canalisés par le système bancaire est évalué à plus de 46 milliards FC après 45,6 milliards FC en 2011.

Ces données statistiques illustrent l'importance de ce sujet pour notre pays et en particulier pour la Banque centrale car ces fonds constituent un levier important de l'économie et du secteur bancaire comorien. Ils représentent la première source de financement extérieur, loin devant l'Aide Publique au Développement.

**Mesdames et Messieurs,**

Au moment où l'économie mondiale est frappée par une crise sans précédent, le thème de cet atelier acquiert une résonance toute particulière, notamment pour les économies fragiles. En effet, cette crise a fortement impacté les flux de financements extérieurs :

- les investissements directs étrangers, qui avaient connu une croissance extraordinaire depuis le début des années 1990, sont en net recul
- l'aide publique au développement, qui était déjà en grande récession (hors initiative PPTE) a considérablement baissé,

En revanche, les transferts d'argent des migrants, en dépit des difficultés économiques dans les pays d'accueil, se sont maintenus, voire accrus.

L'étude réalisée par Epargne Sans Frontière constitue le prolongement, de nombreux travaux menés sur ce sujet, notamment de ceux conduits par la BAD en collaboration avec la Banque de France, les travaux réalisés dans le cadre du Co-développement et les échanges intervenus en 2008 et en 2011 au niveau des réunions de la Zone Franc.

La nécessité de réduire les coûts des transferts rejoint aussi les recommandations du G8 pour baisser de moitié le coût des transferts à l'horizon 2014 et ceux du G20, pour la promotion de l'inclusion financière.

**Mesdames, Messieurs,**

Il me paraît en effet important de souligner en plus de l'intérêt croissant des ressources financières de la diaspora, les actions menées par la Banque centrale dans ce domaine pour faciliter les transferts de fonds des migrants et améliorer leur impact sur le développement économique de notre pays.

Je citerais notamment :

- L'ouverture du secteur bancaire à la concurrence et l'intégration des réseaux de micro finance,
- L'agrément de nouvelles sociétés spécialisées dans les transferts d'argent et d'opérations de change,
- Les agréments donnés aux établissements de crédits souhaitant travailler avec les sociétés internationales spécialisées dans les transferts d'argent,
- Et autorisations données aux Banques locales pour la signature de conventions de partenariat avec les établissements de crédit français.

Ces différentes initiatives ont permis de couvrir une grande partie du territoire, de maintenir à un niveau élevé les montants transférés et surtout de réduire considérablement de 85% à 58% de 2001 à 2012, le montant des transferts par la voie informelle.

**Mesdames et Messieurs,**

Dans notre pays, ces importantes ressources sont rarement investies dans des activités génératrices de revenus. Elles sont orientées notamment à la consommation, aux dépenses afférentes à la santé et à l'éducation, aux investissements immobiliers ainsi qu'aux dépenses des Grands mariages.

Ce constat montre qu'il existe au sein de notre économie un véritable problème d'adéquation entre la sphère financière, largement excédentaire et la sphère réelle qui a besoin d'instruments nouveaux pour une relance économique soutenue.

Le grand défi qui se pose est de pouvoir transformer ces ressources très liquides en épargne stable, pouvant financer une partie des besoins d'investissement.

Les transferts de la diaspora comorienne en France font partie de nos réflexions actuelles au sein de la Banque centrale.

Cette étude, réalisée par l'Association Epargne Sans Frontière ainsi que les recommandations formulées, contribueront naturellement à approfondir ces réflexions, sur les meilleurs moyens de réduire les coûts des transferts et d'optimiser leur contribution au développement économique par des innovations financières et réglementaires dans notre pays.

Je vous remercie.